



Montlouis, le 15 Mars 2020

Chers adhérents,

Ci joint le communiqué de la mairie de Montlouis

« *Bonjour,*

Lors des déclarations du 14 mars d'Edouard Philippe, Premier ministre, de nouvelles mesures ont été annoncées afin de participer à l'effort national contre la propagation du coronavirus.

Il a été décidé, jusqu'à nouvel ordre, la fermeture à compter du samedi 13 mars minuit de tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays. Les installations sportives sont concernées.

Par conséquent, l'ensemble des installations sportives municipales de Montlouis-sur-Loire, sont interdites d'accès jusqu'à nouvel ordre.

Bon courage à tous

Marco ALMEIDA

Responsable du service des sports

tél. 02 47 45 85 59 - Port. 06 07 43 37 29 - sport@ville-montlouis-loire.fr »

Merci de suivre ces consignes. Prenez soin de vous.

N.BOUILLY, Présidente de la CAVL.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



SI VOUS ÊTES MALADE
**Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)